



Saint-Martin

Hautes-  
Pyrénées

## SOMMAIRE

p. 1-3	Édito du Maire	p. 7	Du côté des associations
p. 4	Du côté des finances	p. 8-9	Côté cour, côté jardin
p. 5-6	Du côté des travaux	p. 10-12	Du côté des habitants

## Lettre aux Saint-Martinois.e.s

Madame, Monsieur, chers administrés,

Depuis plus de vingt ans, vous m'avez accordé votre confiance pour conduire les destinées de notre commune. Cet engagement, je l'ai exercé avec constance, exigence, et un profond attachement à notre territoire et à celles et ceux qui y vivent.

Aujourd'hui, à l'approche des élections municipales de 2026, j'ai souhaité vous informer personnellement de ma décision de ne pas solliciter un nouveau mandat. Cette décision, mûrement réfléchie, n'est pas dictée par un désengagement, mais par la conviction qu'il est parfois nécessaire de savoir passer le relais, afin de permettre à de nouvelles énergies et à de nouveaux projets de s'exprimer.

Durant ces années, j'ai exercé mes fonctions avec la volonté constante de servir l'intérêt général, dans un esprit de dialogue, de proximité et de respect. Ensemble, avec l'équipe municipale, les agents communaux, les associations et l'ensemble des acteurs locaux, nous avons mené de nombreux projets pour améliorer le cadre de vie, renforcer les services, préserver notre identité et préparer l'avenir.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus et tout particulièrement mes fidèles adjoints, qui m'ont accompagné au fil des mandats, mais aussi les agents municipaux, pour leur engagement quotidien, ainsi que vous toutes et tous, pour votre confiance, vos encouragements, mais également pour vos remarques et vos attentes, qui ont toujours nourri mon action.

En écrivant ces mots j'ai aussi une pensée émue pour les amis qui nous ont malheureusement quittés : André GAYE, Pierre BERROTE, Raymond FOURNIER, Pierre VERDOUX et Roland BEURET.

# Édito du Maire

2

Ma famille s'est retrouvée aussi largement et indirectement sollicitée. Les réunions fréquentes, les imprévus, les appels et les visites au domicile, les obligations de la fonction : tout cela représente un défi constant. Un grand merci à mon épouse et à mes enfants, auprès de qui j'ai toujours pu trouver compréhension et soutien.

Ces années passées à vos côtés ont été riches de réalisations et de défis. Ensemble, nous avons œuvré pour moderniser notre commune, préserver son identité et améliorer le cadre de vie de tous. Parmi les actions menées, je souhaite rappeler notamment que nous disposons d'une école neuve, de trois appartements locatifs qui apportent des recettes substantielles, mais que nous avons également veillé à des aménagements de voirie et à la création d'un parking, nécessaires à la sécurité des usagers. La capacité d'accueil du cimetière a doublé et il dispose désormais d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. Notre église, la salle des fêtes et notre mairie ont été restaurées et une salle communale a été construite pour améliorer l'accueil des associations et le confort des agents communaux.

Voici les principales réalisations menées à bien lors du dernier mandat :

- ✓ rénovation intérieure de la salle des fêtes ;
- ✓ construction d'un city stade ;
- ✓ rénovation de la toiture de la sacristie ;
- ✓ enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et téléphoniques à la rue des Pyrénées ;
- ✓ mise en conformité du dispositif de protection contre la foudre de l'église ;
- ✓ aménagement d'un verger partagé ;
- ✓ translation de l'ancien cimetière, construction d'un ossuaire ;
- ✓ installation d'un abri à vélos ;
- ✓ aménagement du cœur de village ;
- ✓ remplacement de la totalité des lampes d'éclairage public par des leds moins énergivores et plus écologiques ;
- ✓ édification d'un mur en galets de l'Adour à la mairie.

# Édito du Maire

3

Les travaux en cours (et non encore achevés) concernent l'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et téléphoniques à la rue du bastourra, préalable indispensable à l'aménagement d'un cheminement piétonnier sur le secteur concerné, et la restauration d'un retable de notre église qui était fragilisé.

L'ensemble de ces réalisations représente des investissements d'un montant de **deux millions huit cent cinquante mille euros**.

Simultanément, la commune a vu sa dette s'effacer.

Les impôts locaux restent stables depuis 2008, et la taxe sur le foncier bâti a même diminué massivement en 2018 et en 2025 pour atteindre un niveau parmi les plus bas du département.

Quant à la population, elle est passée de 338 à 450 habitants environ aujourd'hui.

Je ne peux que vous encourager à rester unis et solidaires dans cette phase de transition, afin que notre village continue à prospérer. Je continuerai bien évidemment à soutenir les projets en cours jusqu'à mon départ, et à accompagner mes successeurs dans cette belle aventure.

Je vous remercie sincèrement pour tout ce que nous avons accompli ensemble, et je vous assure de mon engagement à servir notre commune avec le même dévouement jusqu'aux prochaines échéances.

Avec toute ma considération et tous mes meilleurs vœux pour vous et vos familles.

Jean-Claude LASSARRETTE



Cérémonie du 11 novembre  
au monument aux morts  
sur la place de la mairie :

le Maire Jean-Claude Lassarrette,  
les adjoints Marie-Claude Fonseca  
et Éric Dorigac...

et la jeune génération !



# Du côté des finances



4



Évolution de la situation financière de la commune entre 2005 et 2024 (les comptes de 2025 ne sont pas arrêtés et sont encore plus favorables que ceux de 2024)

	2005	2018	2024
<b>Annuité de la dette</b>	8 827,45 €	0,00 €	0,00 €
<b>Solde de fin d'année positif (reste disponible)</b>	107 797,03 €	870 184,93 €	1 436 464,23 €
<b>Recettes annuelles propres (loyers, baux...)</b>	5 006,19 €	78 261,00 €	83 271,27 €
<b>Recettes annuelles propres (Taxes sur les déchets réceptionnés instaurée en juillet 2014 et acquittée par Véolia)</b>	0,00 €	41 944,83 €	33 360,41 €

## PANNEAUPOCKET

Cette application mobile gratuite, pratique et très simple à utiliser permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.





## TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette   
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

# Du côté des travaux (2020-2025)

Quelques exemples au fil des ans



5



avant



*Un cœur du village transformé et embellie*



après



*Ouvrage hydraulique au  
bastourra,  
LED de l'éclairage public  
et verger partagé*



# Du côté des travaux (2020-2025)

Quelques exemples au fil des ans



*Enfouissement des réseaux*

*Ossuaire du cimetière communal*

*Rénovation énergétique de la salle des fêtes*

*Terrain multisports*

# Du côté des associations



## GYMNASTIQUE - DANSE EN LIGNE

Jeudi 18 décembre, la Section de Gymnastique Volontaire de Saint-Martin était réunie pour partager un repas convivial : chacun a porté de quoi régaler les papilles de toutes et tous après les efforts consentis lors de la séance du jour... où les pulls de Noël étaient de rigueur, bien sûr. Comme un petit avant-goût des fêtes !



Après l'effort, le réconfort...



## COMITÉ DES FÊTES

### Fête du village en novembre



Quelques souvenirs  
de la sérénade endiablée dans les rues du village  
et des photos avec tous les habitants

# Côté cour, côté jardin

8

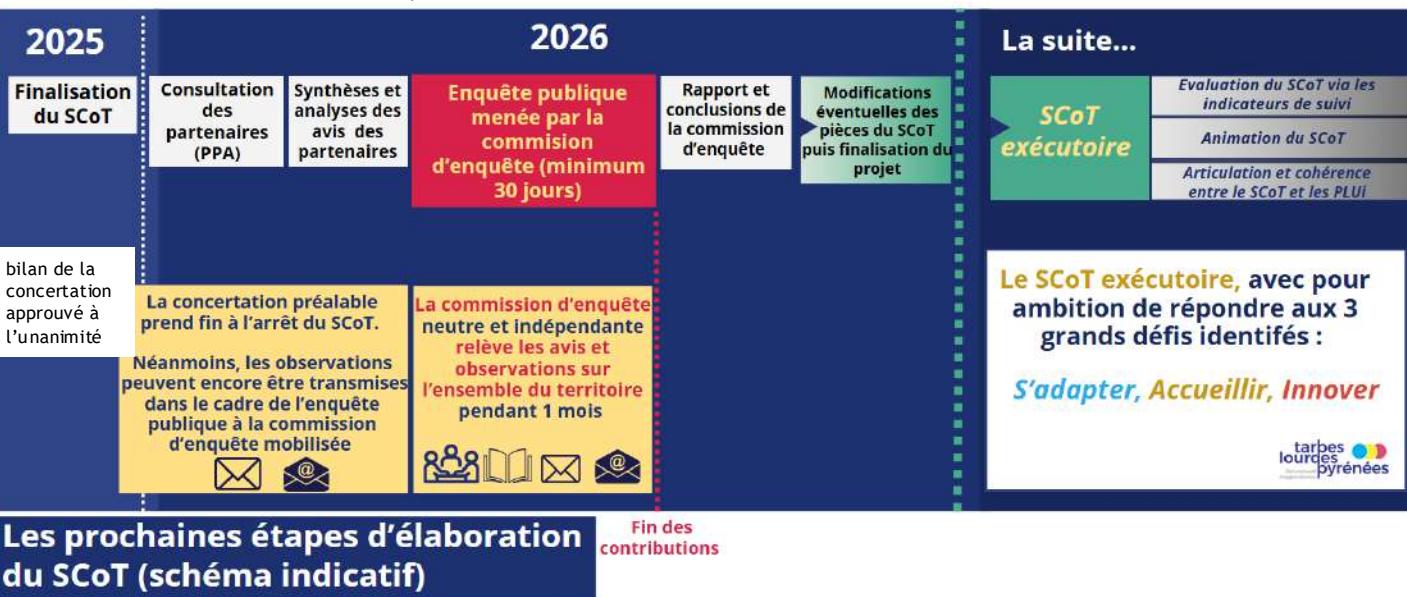
## Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le SCoT est un document d'urbanisme au même titre que le Plan Local d'Urbanisme ou la carte communale, qui doit servir à déterminer l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement du territoire.

### BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET DE SCOT LE

**04/12/2025** lors du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

### APPROBATION DU SCOT FIN 2026



L'ensemble du dossier de projet de SCoT arrêté est désormais consultable en physique à l'accueil de la CATLP situé au Téléport 1 de la ZI Pyrène Aéropole à Juillan ou en ligne sur le site internet de la CATLP (<https://www.aggro-tlp.fr/page/scot>). Ce dossier comprend l'ensemble des pièces constitutives du projet de SCoT arrêté. Il servira de base au futur dossier d'enquête publique.

La phase de concertation préalable est terminée depuis le 20 novembre 2025. Les observations recueillies à partir du 21 novembre 2025 jusqu'au début de l'enquête publique, seront transmises à la commission d'enquête mobilisée dans ce cadre.

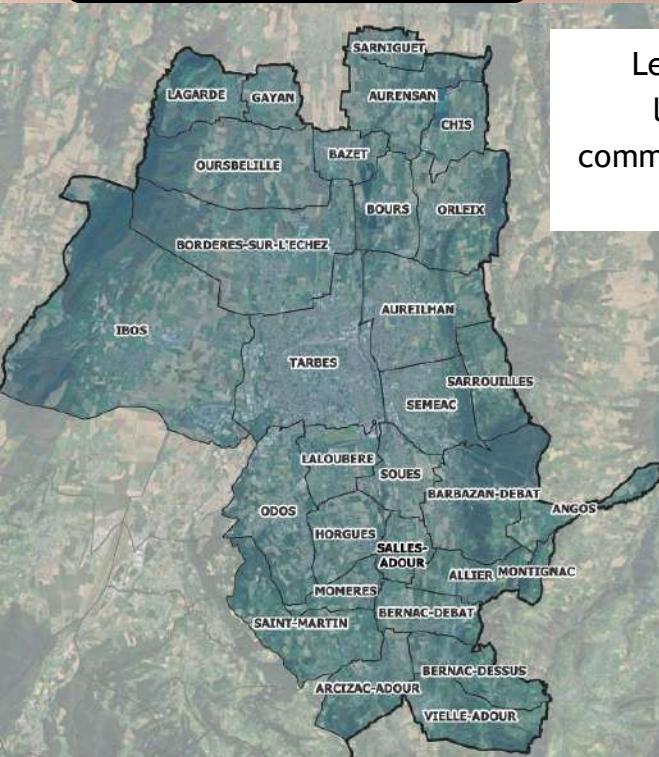
# Côté cour, côté jardin



9



Périmètre du PLUi secteur Nord



Le Conseil Communautaire de la CATLP a prescrit l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme infra-communautaire (PLUi)** de la plaine tarbaise secteur nord (délibération du 04/12/2025).

## Contexte et objet de la délibération

Le PLUi doit couvrir le périmètre nord de la CATLP, c'est-à-dire 30 communes de la plaine tarbaise.

Son élaboration constitue une étape majeure de la structuration du projet de territoire intercommunal. Elle vise à doter le bassin tarbais d'un document commun, stratégique et opérationnel, garantissant la cohérence des politiques publiques en matière d'habitat, de mobilités, de développement économique et de transition écologique, au service d'un aménagement durable et équilibré du territoire.

## Cadre juridique du PLUi

Le PLUi, issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000, succède aux anciens Plans d'Occupation des Sols. Conformément aux articles L.110 et L.1211 du Code de l'urbanisme, il fixe les règles d'utilisation du sol à l'échelle intercommunale et doit assurer un aménagement équilibré entre développement urbain, valorisation économique, mobilités et préservation des ressources.

L'abrogation des cartes communales de Bernac-Debat, Bernac-Dessus, Chis, Momères, Oursbelille, Saint-Martin, Salles-Adour, Sarrouilles, et Vielle-Adour sera menée concomitamment à l'élaboration du PLUi de la plaine tarbaise et donnera lieu à l'organisation d'une enquête publique unique.

## Calendrier prévisionnel de l'élaboration du PLUi

Prescription du PLUi: 04/12/25

Diagnostic territorial: 2026

Élaboration du PADD: 2026-2027

OAP et règlements: 2027-2028

Arrêt du projet: 2029

Enquête publique: 2030

Approbation : 2030-2031

Saint-Martin



Hautes-  
Pyrénées

# Du côté des habitants



## PROFITEZ DU DÉPISTAGE

### DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN (MAMMOGRAPHIE)

**Vous avez entre 50 ans et 74 ans :**

Profitez du dépistage du **cancer du sein** dans un des centres de radiologie du département 65 à Tarbes, Lannemezan, Lourdes, Vic en Bigorre ou au **camion Prévent'TIMM**.



### DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS (FROTTIS)

**Vous avez entre 25 et 65 ans :**

Profitez du dépistage du **cancer du col de l'utérus** en vous adressant à votre médecin traitant, gynécologue, sage-femme ou au **camion Prévent'TIMM**.



### DÉPISTAGE DU CANCER DU COLON (KIT)

**Vous avez entre 50 ans et 74 ans :**

Profitez du dépistage du **cancer colorectal** en vous adressant à votre médecin traitant, infirmier, pharmacien ou au **camion Prévent'TIMM**.



AU PLUS PRÈS  
DE CHEZ VOUS



**Inscription auprès de votre médecin ou  
au 07 50 75 09 69  
ou sur doctolib.fr (PreventTIMM) ou  
sur <http://preventimm.fr>**



# Du côté des habitants



11



VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE  
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT  
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

ÊTES VOUS INSCRIT(E)  
SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES ?

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

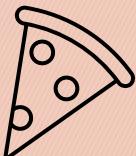
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- PAR INTERNET JUSQU'AU 4 FÉVRIER
- EN MAIRIE JUSQU'AU 6 FÉVRIER
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669\*02)

OU FLASHEZ  
CE QR CODE



**ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2026**



Avant ces échéances citoyennes,  
nous vous donnons rendez-vous  
pour la **CÉRÉMONIE DES VŒUX 2026**  
vendredi 16 janvier 18h30

Pour recevoir le Saint-Martinfos seulement en pdf,  
écrivez à [stmartincommunication@gmail.com](mailto:stmartincommunication@gmail.com)

Le site du village sur  
<https://mairie-saintmartin.com>



# Du côté des habitants

## Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

lundi et vendredi 17h-18h30

Tél.: 05 62 45 98 73

12



Ne pas jeter ce document sur la voie publique

### Le recensement de la population :

- une enquête statistique obligatoire permettant de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune;
- des résultats utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.
- des données collectées pour comprendre l'évolution démographique de notre territoire et ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Un agent recenseur désigné par le Maire vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres), contenant l'enquête à laquelle vous devez répondre.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

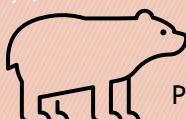
Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 15 janvier 2026 sur le site [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr). Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu à la neutralité et au secret professionnel.

Le recensement de la population est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

**ÉTAT CIVIL 2025** 1 MARIAGE / 3 PACS  
2 NAISSANCES / 6 DÉCÈS

Ca, c'est un ours



Et ça aussi : c'est l'« ours » du journal

Rédacteur en chef : Jean-Claude Lassarrette.

Textes : Jean-Claude Lassarrette, Julie Gallego.

Photographies: Jean-Claude Lassarrette, Julie Gallego, Serge Boulin et Nils Nogues.

Infographie : Julie Gallego.

22<sup>e</sup> bulletin municipal

depuis 2014.

Il est temps pour moi

de passer la main...

et le clavier !